

FORMATION EDUCATEUR SPECIALISE

TARIF 2018

Si éligible au financement du Conseil Régional des Pays de la Loire :

Pour la 1^{ère} année :

- Droits d'inscription* : 184 €
- Frais de scolarité : 816 €
- Sécurité sociale étudiante** : 217 €

Pour les 2^{ème} & 3^{ème} années :

- Droits d'inscription* : 184 €
- Frais de scolarité : 766 €
- Sécurité sociale étudiante** : 217 €

* : *tarif 2017/2018, fixé par arrêté ministériel*

** : *tarif 2017/2018*

A NOTER : Les étudiants boursiers sont exonérés des droits d'inscription et de la Sécurité sociale étudiante.

Si non éligible au financement du Conseil Régional des Pays de la Loire :

Tarif pour l'employeur, fonds de financement ou étudiants à titre individuel

	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
Frais de formation	10 516 €	4 132 €	3 506 €

Vous pouvez consulter sur notre site les informations relatives à [l'éligibilité](#) au financement du Conseil Régional ainsi que sur les aides aux financements et à la [subsistance](#) possibles.

Dispositifs pouvant participer aux coûts pédagogiques de votre formation

sous réserve d'avoir réussi les épreuves d'admission à l'entrée en formation

<i>Public concerné :</i>	<i>Financier :</i>	<i>Financement de votre formation :</i>
<p align="center">ETUDIANTS <i>En poursuite de scolarité</i></p> <p align="center">DEMANDEUR D'EMPLOI <i>Non démissionnaire d'un CDI ou d'un emploi public selon certaines conditions</i></p>	<p align="center">REGION</p> <p align="center"><i>Les dossiers transmis par l'école sont à compléter et les pièces justificatives sont impératives</i></p>	<p align="center">Une partie des coûts pédagogiques</p>
<p align="center">SALARIE</p>	<p align="center">OPCA/Employeur/AGEFIPH</p> <p align="center"><i>CIF, DIF, Plan de formation (liste non exhaustive).</i></p>	<p align="center">Coûts pédagogiques</p>

Aides possibles à la subsistance pendant la formation
sous réserve d'avoir réussi les épreuves d'admission à l'entrée en formation

<i>Public concerné :</i>	<i>Financier :</i>	<i>Aides possibles :</i>
<p align="center">ETUDIANTS <i>En poursuite de scolarité</i></p>	<p align="center">REGION</p> <p align="center">Inscription en ligne pour étudiants ayant obtenu l'éligibilité des coûts de formation auprès de l'école (www.bss.paysdelaloire.fr)</p>	<p align="center">Bourse d'étude calculée en fonction des ressources</p>
<p align="center">DEMANDEUR D'EMPLOI</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Inscrit à Pole Emploi et non indemnisé (sauf travailleurs ayant une reconnaissance de handicap)</i> - <i>Agé de plus de 26 ans</i> - <i>Justifiant d'une activité professionnelle de 24 mois (dont 6 mois en continu et 12 en Pays de la Loire)</i> - <i>Ayant un quotient de ressources inférieur à 1300 €</i> 	<p align="center">REGION</p> <p align="center"><i>Contactez l'école</i></p>	<p align="center">Rémunération en fonction de votre situation non cumulable avec les bourses</p>
<p align="center">DEMANDEUR D'EMPLOI</p>	<p align="center">POLE EMPLOI</p> <p align="center"><i>Le demandeur d'emploi doit être inscrit au Pôle Emploi et prendre contact avec l'agence dont il dépend pour obtenir les formulaires nécessaires à sa prise en charge Etudié au cas par cas par Pole Emploi</i></p>	<p align="center">Indemnités versées pendant la formation</p>
<p align="center">SALARIE</p>	<p align="center">OPCA/Employeur/AGEFIPH</p> <p align="center"><i>CIF, DIF, Plan de formation (liste non exhaustive).</i></p>	<p align="center">Rémunération</p>